



Boulogne, le 25 septembre 2023

Madame, Monsieur,

Votre enfant manifeste peut-être le désir de communier lorsqu'il est avec vous à la messe. Cette année, nous lui proposerons de se préparer à ce grand sacrement qu'est l'Eucharistie.

Si vous souhaitez qu'il fasse sa première communion cette année, merci de **noter dans vos agendas** les dates suivantes auxquelles nous vous demandons d'être présents (attention : nous ne ferons pas forcément de relance mais les dates sont sur le site). Il pourra également la faire en CM2.

- **Mardi 3 octobre, 28 novembre et février à 18h30 (parents)** : réunions de préparation avec le Père Basile qui auront lieu dans l'atelier Gutenberg. Durée 1 heure environ.

- **Dimanche 10 décembre (CM1 M et T) ou 14 janvier (CM1 S et GC) à 10h à Ste Cécile dans la crypte, sous la chapelle (parents et enfants)** : messe où nous vous remettons un livret pour accompagner votre enfant dans sa démarche.

- **Samedi 9 mars 2024 de 10h à 12h (enfants et parents) : matinée du Pardon** qui aura lieu à Sainte Cécile (pour cette matinée, d'autres informations vous seront données ultérieurement).

- Une **retraite** d'une journée (enfants) soit le mardi 12 mars soit le mardi 19 mars (en fonction de la date de 1^{ère} communion choisie)

- Une **veillée de prière à 18h30 (enfants et parents)** à l'Immaculée Conception, la veille de la première communion donc le vendredi 15 ou 22 mars, en fonction de la date choisie.

Ces rencontres vous permettront de préparer votre enfant à l'une ou l'autre des célébrations de première communion qui vous sont proposées. Vous choisissez la date :

le samedi 16 mars 2024

le samedi 23 mars 2024

Les célébrations auront lieu à l'église de l'Immaculée Conception, 63 rue du dôme à Boulogne à 10h30.

Nous vous rappelons que la première communion peut être célébrée :

- si l'enfant est baptisé, (le certificat de baptême est demandé avec le n° de l'acte)
- s'il participe régulièrement aux messes dominicales de votre paroisse (l'enfant a besoin d'être encouragé et soutenu par sa famille).
- s'il reçoit avant le Sacrement de Réconciliation (matinée du pardon).
- s'il suit la préparation à l'école (retraite, veillée de prière...)

Nous serons heureux de vivre avec vous cette préparation et vous prions de croire à notre entier dévouement.

Père Basile
Aumônier

Madame de La Varende
Adjointe en Pastorale

Monsieur Grimaud
Directeur

Les réunions de préparation avec le prêtre s'adressent uniquement aux parents. Il n'y a pas de garderie prévue.



LA PREMIERE COMMUNION

Pour les élèves dont la Première communion sera le samedi 16 mars 2024 à 10h30 à l'Immaculée Conception

- **Matinée du Pardon** : le samedi 9 mars de 10h à 12h (enfants et parents). **A Sainte Cécile**
- **Retraite des enfants** : le mardi 12 mars de 8h à 17h. (Enfants)
- **Répétition avec les enfants** : le vendredi 15 mars de 16h30 à 18h **à l'Immaculée Conception** nous accompagnons les enfants qui vous attendront sur place pour la veillée.
- **Veillée de prière** le vendredi 17 mars à 18h30 **à l'Immaculée Conception**
La présence des parents et des enfants est indispensable !

Pour les élèves dont la Première communion sera le samedi 23 mars 2024 à 10h30 à l'Immaculée Conception

- **Matinée du Pardon** : le samedi 9 mars de 10h à 12h (enfants et parents). **A Sainte Cécile**
- **Retraite des enfants** : le mardi 19 mars de 8h à 17h (enfants).
- **Répétition avec les enfants** : le vendredi 22 mars de 16h30 à 18h **à l'Immaculée Conception** nous accompagnons les enfants qui vous attendront sur place pour la veillée).
- **Veillée de prière** le vendredi 22 mars à 18h30 **à l'Immaculée Conception**.
La présence des parents et des enfants est indispensable.



Nom : _____

Parents de : _____ En classe de _____

Je souhaite préparer mon enfant à la première communion du : _____

Je m'engage à ce que l'un des deux parents soit présent :

- Aux trois réunions préparatoires avec le père Basile.
 - A la messe à Ste Cécile du 10 décembre ou du 14 janvier (en fonction de sa classe)
 - À la matinée du Pardon à Sainte Cécile du samedi 9 mars.
 - À la veillée de prière précédant la première communion : (15 mars ou 22 mars). A l'immaculée Conception
-
- A accompagner mon enfant dans cette démarche en l'emmenant régulièrement à la messe.
 - A suivre, à la maison, avec mon enfant, la catéchèse faite en classe : en regardant le cahier de catéchèse que vos enfants rapportent chaque semaine.
 - A réfléchir à cette démarche avec votre enfant à l'aide du livret « **Jésus te donne sa Vie !** » que nous vous remettrons lors des messes de décembre ou janvier. A le compléter avec eux et à le garder à la maison. Nous nous en servons lors de la retraite.

Merci de renvoyer ce document signé avant le mardi 5 décembre, en précisant la date de première communion que vous souhaitez.

Sans ce document signé et avec la date choisie, votre enfant ne sera pas inscrit !

Nous vous la confirmerons avant les vacances de Noël.

(En raison du grand nombre d'enfants faisant leur première communion, les deux

Célébrations doivent être équilibrées pour que chaque famille trouve sa place dans l'église.)

Signatures des parents

Signature de l'enfant